

**30 ans de Paralytic Cerebral France :
un événement festif et inclusif rythmé par des témoignages inspirants
pour illustrer 30 années d'engagement, de conquêtes et de progrès
au service de la cause du handicap et de la paralysie cérébrale**

Paralytic Cerebral France célébrera ses 30 ans, les jeudi 30 septembre et vendredi 1er octobre 2021, sur les rives du Lac d'Annecy. Festif et inclusif, cet événement sera notamment l'occasion de découvrir, en avant-première nationale, le film *Presque*, suivi d'un débat en présence d'Alexandre JOLLIEN, Fabrice CHANUT et Luc RODRIGUEZ sur le thème de la création audiovisuelle au service d'un changement de regard sur le handicap. Plusieurs tables-rondes et interventions se succéderont, tout-au-long de la première journée, afin de mettre en perspective les grandes avancées de ces 30 dernières années en matière de politiques publiques du handicap, de s'interroger sur l'état d'avancement d'une société pleinement inclusive et de donner une large part aux témoignages des personnes avec paralysie cérébrale sur leur parcours de vie.

Paralytic Cerebral France célébrera ses 30 ans, les jeudi 30 septembre et vendredi 1er octobre prochains, sur les rives du Lac d'Annecy autour d'un événement résolument festif et inclusif, organisé en lien étroit avec l'Association Départementale des IMC de Haute-Savoie (ADIMC 74).

Un événement festif et inclusif pour célébrer les 30 ans de Paralytic cérébrale France

« Cet événement, coorganisé en lien étroit avec l'ADIMC de Haute-Savoie, est un rendez-vous éminemment symbolique pour notre fédération car ce sont 30 années d'engagement, de conquêtes et de progrès au service de la cause du handicap et de la paralysie cérébrale. » indique Jacky VAGNONI, Président de Paralytic Cerebral France.

Près de 300 personnes sont ainsi attendues sur les deux jours : personnes en situation de handicap, aidants-familiaux, administrateurs, professionnels du secteur médico-social et bénévoles.

Projection en avant-première nationale du film *Presque* réalisé et interprété par Bernard CAMPAN et Alexandre JOLLIEN suivi d'une table-ronde sur les enjeux d'une société plus inclusive

La première journée sera notamment structurée autour de la projection exceptionnelle, en avant-première nationale, du long-métrage *Presque*, réalisé et interprété par Bernard CAMPAN et Alexandre JOLLIEN.

La thématique du film servira de fil conducteur à une table-ronde : « *La création audiovisuelle au service d'un changement de regard sur le handicap : quel chemin à parcourir pour une société plus inclusive ?* ». Celle-ci réunira des invités comme Alexandre JOLLIEN, écrivain, philosophe et acteur principal dans le film *Presque*, Fabrice CHANUT, scénariste et réalisateur, co-créateur et auteur de la série *Vestiaires* ou encore Luc RODRIGUEZ, comédien et clown, acteur de cette même série.

La transformation des politiques publiques au service de l'inclusion

Différentes tables-rondes et interventions seront également l'occasion de mettre en perspective les grandes avancées de ces 30 dernières années en matière de politiques publiques du handicap, de s'interroger sur l'état d'avancement d'une société pleinement inclusive et de donner une large part aux témoignages des personnes avec paralysie cérébrale sur leur parcours de vie. Cette dernière séquence sera notamment illustrée par la projection du documentaire *Vincent et les autres* réalisé par Philippe LUCAS, sur la vie d'un jeune homme avec paralysie cérébrale.

Sophie CLUZEL, Secrétaire d'Etat chargée des personnes handicapées, clôturera cette première journée de débats.

L'activité physique et sportive au service du bien-être et de la paralysie cérébrale

La seconde journée, en présence de Romain RIBOUD, ancien skieur de haut-niveau, double médaillé aux jeux paralympiques, ambassadeur des jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, sera dédiée à des activités ludiques inclusives de pleine nature autour des thèmes de l'air, de l'eau et de la montagne (ex. : parapente, voile, quadrix, ...) à destination des personnes en situation de handicap qui découvriront, le plus souvent, des activités qu'elles n'ont pas l'habitude de pratiquer.

« La mise en place de ces ateliers n'a été possible que grâce au concours de nombreux bénévoles de l'ADIMC de la Haute-Savoie et d'un réseau d'associations sportives locales. Que toutes ces associations en soient chaleureusement remerciées. » précise Joëlle PETIT-ROULET, Présidente de l'ADIMC 74.

La thématique du sport sera également l'occasion de la signature d'une convention de partenariat avec la Fédération Française Handisport, destinée à promouvoir et à faciliter l'activité physique et sportive adaptée.

Enfin, la Fondation Paralysie Cérébrale dévoilera un premier bilan de l'édition 2021 de STEPTember, événement sportif, ludique et inclusif de levée de fonds en faveur de la recherche sur la paralysie cérébrale au sein duquel le réseau de Paralysie Cérébrale France est pleinement engagé.

Contact presse :

Anne de LANDER - 06 61 77 48 72 - annedelander@gmail.com

Paralysie Cérébrale France a vocation à représenter toutes les personnes avec paralysie cérébrale (avec ou sans polyhandicap).

Paralysie Cérébrale France fédère 25 associations situées tant en métropole que dans les territoires ultra-marins, gestionnaires et non-gestionnaires de dispositifs médico-sociaux, couvrant plus de la moitié des départements français.

Ces associations gèrent plus 400 M€ de budget de fonctionnement / investissement et emploient près de 6 300 collaborateurs (ETP).

Le réseau de Paralysie Cérébrale France accompagne, chaque jour, près de 7 500 personnes (enfants, adolescents et adultes) à travers près 200 établissements et services médico-sociaux. Il s'agit au total d'une « force militante » de quelques 25 000 personnes, proches-aidants et professionnels, mobilisée en soutien des personnes avec paralysie cérébrale.

Membre du comité de gouvernance du CNCPH, du Conseil de la CNSA et du comité exécutif de Collectif handicaps, Paralysie Cérébrale France est un acteur national de premier plan ayant pour mission de participer à la définition et à la mise en œuvre des politiques publiques liées au handicap à toutes les étapes de la vie : petite enfance, scolarisation, formation professionnelle, emploi, habitat, prévention et offre de soins, offre médico-sociale, soutien à la recherche...